

Commune 056/BRUNSTATT-DIDENHEIM

Mairie de Brunstatt-DidenHeim 388 avenue d'Altkirch 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

WEISS Stéphane

Dossier suivi par

Tél.: 03.89.55.64.90

Mail: stephane.weiss@caaa68.fr

Cotisations foncières Extrait du rôle de l'année 2025

056/BRUNSTATT-DIDENHEIM

Cultures	Superficie	Jours	Total jours	Gain	Salaires	Taux	Unités
Terres	486	80	38 880	56,57	2 199 441	11,00	24 193 857
Prés	158	80	12 640	56,57	715 044	11,00	7 865 492
Vergers	23	80	1 840	56,57	104 088	11,00	1 144 976
Vignes	1	250	250	56,57	14 142	12,00	169 710
Forêt	230	7	1 610	56,57	91 077	20,00	1 821 554
Landes	16	5	80	56,57	4 525	5,00	22 628
Carrières	0	5	0	56,57	0	5,00	0
Etangs	1	5	5	56,57	282	5,00	1 414
Jardins	26	300	7 800	56,57	441 246	11,00	4 853 706
Totaux	941		63 105		3 569 845		40 073 337

Coefficient de répartition : 0,350

Montant de la cotisation : 14 018 €

Argent de chasse versé en 2024 :

14 018 € Cotisation répartie entre les propriétaires fonciers de la commune :

Commune N° 68056

0€



Mulhouse, le 13 mars 2025

Madame, Monsieur le Maire,

En application des textes qui régissent le recouvrement des cotisations d'assuranceaccidents agricoles dans les départements du Rhin et de la Moselle, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint l'extrait du rôle des cotisations foncières de l'année 2025.

Cet extrait est à **afficher en mairie pendant 15 jours** suivant sa réception et son affichage à annoncer selon l'usage local.

Toute observation à l'encontre du contenu du présent extrait, notamment celle relative au montant de la cotisation couvert par le produit des baux de chasse, doit être formulée impérativement avant le **31 mars 2025**.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président

Jean-Michel HABIG